



Auvergne, Puy-de-Dôme
Issoire
27 boulevard Pasteur

Lycée classique et moderne, actuellement lycée général et technologique Murat

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002749
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Précision sur la dénomination : classique et moderne ; général et technologique
Appellation : Murat
Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, AY, 215

Historique

Depuis l'an XI de la République, le collège communal occupait les bâtiments de l'abbaye des bénédictins, séparée d'une rue de la basilique Saint-Austremoine.

Dans un premier temps, en 1960, date à laquelle le collège communal est promu "lycée municipal mixte", sa construction avait été confiée par le ministère à A.-V. Blanc (architecte du lycée d'Ambert et du centre d'apprentissage masculin de Clermont-Ferrand). Une lettre du préfet au maire d'Issoire, datée du 29 avril 1960, en atteste. Une DUP avait été obtenue le 6 juillet de cette année-là. Les terrains avaient été acquis en 1961. En parallèle, les travaux du groupe scolaire du premier degré avaient été confiés à André Verdier (architecte DPLG) et J. Pérol. Les trois architectes intéressés s'étaient mis d'accord sur l'implantation des bâtiments du premier et du second degré, d'après le préfet, en attendant que le comité départemental des constructions scolaires donne son avis. Dans le P-V de la séance de ce comité était précisé que la marge de reculement de la façade par rapport au tracé du nouveau boulevard devait être de 4 m, la hauteur du bâtiment des logements de fonction, le plus proche de la voie, ne devait pas dépasser 10 m (même si une dérogation pouvait être obtenue, est-il précisé).

Le projet semble alors avoir été abandonné, puis repris en 1965, dans le cadre du Ve Plan (en accord avec la carte scolaire adoptée en juillet 1965). Le 22 mai 1968, l'administration central préconise la formule industrialisée (qui a déjà été utilisée pour la construction du CET de la ville, actuel lycée Henri Sainte-Claire-Deville, le procédé SERCOSI), car la réalisation sera plus rapide et à un prix de revient moindre : le conseil municipal vote en faveur de la construction industrialisée. Mais il demande que la construction "s'harmonise dans le contexte où elle sera édifée avec le cadre et les constructions déjà en place". Pour la première tranche des travaux (externat et "bloc cuisines-réfectoire"), l'entreprise choisie est grenobloise (Pascal). Le dossier de marché de la seconde tranche est daté du 1er février 1970, modifié le 15 mars. Elle concerne les bâtiments d'internat, l'administration et les logements de fonction.

Le sculpteur Albert Ayme est celui auquel commande est passée pour la réalisation de l'oeuvre du 1% artistique (agréé par le ministère des Affaires culturelles par arrêté du 21 juillet 1969).

A la fin des travaux, une demande de nationalisation du lycée est décidée (le 27 décembre 1971).

Le 23 novembre 1973 le conseil municipal décide la création d'une salle polyvalente pour le lycée et le CES, mutualisée avec la mairie, qui pourra l'utiliser après 17 h (principe que l'on retrouve encore plus de dix ans plus tard, par exemple, au moment de la construction du lycée La Fayette à Clermont-Ferrand).

L'aménagement d'un CDI (centre de documentation et d'information) est programmé le 18 mars 1975, en application d'instructions ministérielles.

En 2009, le maître d'ouvrage a changé (il s'agit de la région Auvergne), des travaux de restructuration commencent, consistant en particulier à isoler les bâtiments par l'extérieur.

En 2021-2022, le lycée est agrandi par adjonction d'un bâtiment en rez-de-chaussée en avant de l'externat et s'articulant avec le bâtiment de l'administration et des logements de fonction.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1968 (daté par source), 2009 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Eugène Beaudouin (architecte des Bâtiments civils, attribution par source),

P. Fournier (architecte, attribution par source)

Description

L'intérieur du lycée n'a pas été visité.

Le plan-masse rend compte de l'implantation plutôt centrifuge des bâtiments sur la parcelle d'approximativement deux hectares, ménageant néanmoins une étroite "cour d'entrée" au devant du bâtiment d'externat.

Le douze décembre 1968, les deux architectes signent une note de présentation du lycée : "Dans le parti général retenu, l'implantation des différents bâtiments est faite autour d'une grande cour plantée, ouverte au sud et se dégageant vers le groupe [scolaire] Murat existant et le gymnase qui vient d'être achevé. On trouvera le long du boulevard Pasteur, une cour d'entrée sur laquelle s'élèvera le bâtiment externat avec, à sa droite, le bâtiment des logements. Au rez-de-chaussée de ce bâtiment seront installés les bureaux de l'administration. [...]". La grande cour de récréation, à l'arrière de l'externat sera close par les deux bâtiments d'internat qui longe le chemin de Verrières.

Le plus haut des bâtiments, celui des logements de fonction, s'élève sur quatre étages-carrés. Une règle d'urbanisme ne prévoyait pas de hauteur supérieure à dix mètres dans ce quartier de Murat mais il avait été envisagé d'obtenir une dérogation.

Tous ces éléments pouvaient être vérifiés encore en 2020, sans avoir pénétré dans les lieux. L'agrandissement de 2022 a amputé sensiblement la cour d'entrée.

Les architectes décrivent le procédé de construction : il s'agit d'un procédé d'industrialisation poussée (autrement dit de préfabrication lourde) avec des panneaux de façade de la hauteur d'un étage et de 3,50 m de large (qui correspond à la multiplication par deux de la trame d'1,75 m, établie dans une circulaire de 1952). Le procédé SERCOSI indiqué sur les plans des études préliminaires semble avoir été adopté pour la première tranche des travaux et le procédé JCS de l'entreprise STRIBICK, qui a déjà donné lieu à la réalisation de bâtiments du lycée Claude-Fauriel de Saint-Etienne, pour la seconde tranche. Les panneaux préfabriqués seront revêtus de "pâte de verre ou de grès-cérame, gardant ainsi à l'édifice un caractère assez strict, en harmonie avec le caractère du pays et les bâtiments déjà existants du groupe scolaire Murat, donnant une unité à l'ensemble". Ces panneaux seront montés "par assemblage et joints coulés en place".

L'oeuvre commandée au titre du 1% artistique au sculpteur Albert Ayme (arrêté du 21 juillet 1969) a été réalisée conjointement entre l'artiste et l'entreprise chargée du procédé d'industrialisation pour la construction des bâtiments.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, pan de béton armé

Matériau(x) de couverture : bitume

Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages carrés, 3 étages carrés, 2 étages carrés, en rez-de-chaussée

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

Typologies : lycée monumental dont l'implantation des bâtiments sur le fonds est centrifuge, et lié à la création d'une voie (Epoque contemporaine)

Décor

Techniques : sculpture,

Représentations : représentation non figurative

Précision sur les représentations :

Sur les pignons de deux des trois bâtiments principaux, relief sculpté abstrait.

Statut, intérêt et protection

Sélectionné au titre de lycée représentatif d'un groupe de lycées "monumentaux, dont l'implantation des bâtiments est centrifuge sur la parcelle, et sont liés à la création d'une voie".

Statut de la propriété : propriété de la région

Une situation caractéristique : au centre d'un nouveau quartier, sur un boulevard prolongé, avec un bon ensoleillement.

Lorsqu'en 1956 le conseil municipal décide la construction de bâtiments neufs pour le collège communal, un premier site est pressenti, celui dit de La Barrière. Les terrains sont acquis mais un représentant du ministère consulté sur ce point fait valoir les instructions ministérielles du 30 août 1949 dans l'article 1 desquelles il est stipulé que "le terrain destiné à recevoir une école doit être écarté des cimetières"¹.

Le lieu-dit Murat est alors examiné. Il est plus éloigné du centre-ville mais d'une part l'extension de la ville est prévue de ce côté (le nord-ouest), de façon à rejoindre le site de la nouvelle usine SCAL, d'autre part, un prolongement du boulevard Pasteur (qui doit relier la "nouvelle ville" à l'ancienne, tout en la raccordant à la route de Clermont-Ferrand) était suggéré depuis le 19 février 1954 par l'ingénieur des Ponts et chaussées², et arrêté par le préfet depuis le 31 octobre 1958³. En outre, de façon à se dégager des "brumes montant du lit de l'Allier", le plan d'extension d'Issoire devait "se faire en remontant les pentes, non en les descendant", ce qui allait dans le sens d'autres instructions ministérielles plus ou moins explicites : pour le nouvel établissement, rechercher l'ensoleillement et la vue panoramique. En effet, les terrains du quartier de Murat présentent "une légère déclivité ouest-est, donc une exposition favorable"⁴, et l'époque est à l'ouverture sur le monde, préférée alors à l'image du lieu du savoir clos sur lui-même.

À cet endroit, qui allait constituer le noyau des équipements publics du nouveau quartier, le stade est le premier à avoir été programmé (dès le "plan d'aménagement et d'extension" daté de 1946, élaboré par l'architecte-urbaniste Minot⁵). Sur le plan d'aménagement de 1956, la zone est qualifiée de résidentielle, de construction en ordre discontinu. Une marge de reculement de 4 mètres par rapport au tracé du boulevard est à respecter.

Le stade, les gymnases, les écoles et le lycée ont été greffés de part et d'autre du nouveau boulevard.

En 1968, les architectes du lycée le décrivent ainsi : "à 1,5 km du centre-ville, dans le quartier neuf de Murat, desservi par deux voies. À l'est une façade de 190 m sur le boulevard Pasteur, voie nouvelle de 14 m de large, bitumée, à l'ouest, une façade de 180 m sur un chemin non goudronné de 4-5 m de large"⁶.

Le lycée Murat a été choisi dans le cadre de cette étude pour représenter les lycées de type "monumental, dont l'implantation des bâtiments sur la parcelle est plutôt centrifuge et dont la construction est liée à la création d'une voie". Un exact contemporain, le lycée Montdory de Thiers par exemple, pourrait être considéré comme plus monumental mais il ne conjugue pas ce caractère avec les deux autres énoncés. Les lycées du corpus, toutes périodes confondues, répondant simultanément aux trois caractères sont le **lycée de garçons du Puy** (1644, agrandi en 1878 au moment de la création d'une nouvelle rue), le **lycée Claude-Fauriel de Saint-Etienne** (1887-1889), l'école pratique de commerce et d'industrie devenue lycée Carnot à Roanne (1901-1903), le **lycée Marie-Curie de Clermont-Ferrand** (1951-1956) (en lien avec la création d'un boulevard prévu sur le plan d'extension de la ville de 1925).

1. AC Issoire. 1 W 7. Dossiers des séances du conseil municipal. 28 mars 1956.

2. AD Puy-de-Dôme. 301 W 65/3.

3. AC Issoire. Non coté. Dossier "PUD 1952-1961".

4. AC Issoire. Non coté. Cité scolaire de Murat, carton 4. Courrier du directeur général des impôts au préfet, 25 février 1959.

5. AC Issoire. 1 C 11. Pourchon, J-B. "Issoire et ses projets d'urbanisme", Clermont-Ferrand : imprimerie régionale, 1947.

6. AC Issoire. Non coté. Lycée Murat. Carton 7. Note du 3 décembre 1968.

Références documentaires

Documents d'archive

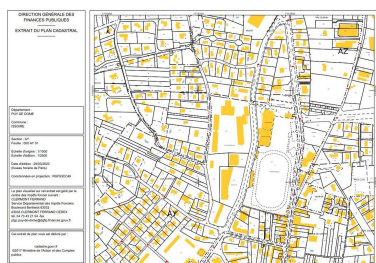
- **AC Issoire. Non coté. Lycée Murat. Carton 4 (1955-1966).**
AC Issoire. Non coté. **Lycée Murat.** Carton 4 (1955-1966).
Délibérations du conseil municipal 1955-1962, achat des terrains, expropriations, correspondance 1958-1969, plans [du premier projet de A. Blanc], 1960-1966.
AC Issoire : Non coté
- **AC Issoire. Non cotés. Lycée Murat. Cartons 7 (1968-1969) et 8 (1962-1970).**
AC Issoire. Non cotés. **Lycée Murat.** Cartons 7 (1968-1969) et 8 (1962-1970) : construction.

AC Issoire : Non cotés. (Lycée Murat, carton 7, carton 8).

Liens web

- Les lycées dans la fabrique urbaine. Quelques cas de figure choisis en Région Auvergne-Rhône-Alpes avant inventaire (1802-1988). : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02750967>

Illustrations

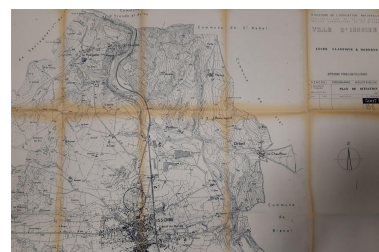


Extrait du plan cadastral, 2017.
Où l'on voit que le noyau de ce quartier résidentiel traversé d'un raccordement à l'ancienne route nationale (actuelle autoroute), est constitué du lycée, (les bâtiments enserrant une cour centrale), de gymnases municipaux, d'une école maternelle, d'un collège et d'un stade.

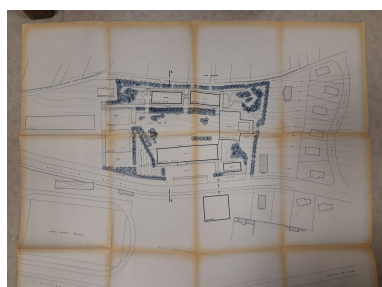
Dess. Service du cadastre
IVR84_20236300285NUCA



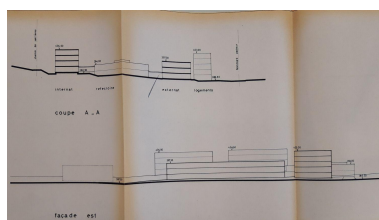
Affiche, arrêté d'enquête d'utilité publique, 10 mai 1960.
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300278NUCA



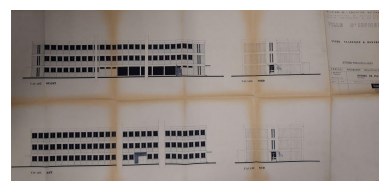
"Etudes préliminaires. SERCOSI Programme industrialisé 1968. Plan de situation", avec indication de l'emplacement projeté du lycée : en face d'un stade, à la suite d'une école, sur un boulevard d'accès à la route nationale (en devenir), 10 décembre 1968 (AC Issoire. Non coté. Lycée Murat, carton 7).
Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300219NUCA



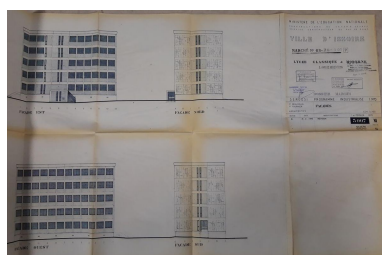
Plan-masse, par E. Beaudouin et P. Fournier, 10 décembre 1968.
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Eugène Beaudouin, Autr. P. Fournier
IVR84_20236300275NUCA



"Etudes préliminaires. Façades et coupes générales. SERCOSI. Programme industrialisé 1968", par E. Beaudouin et P. Fournier, décembre 1968.
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Eugène Beaudouin, Autr. P. Fournier
IVR84_20236300277NUCA



"Etudes préliminaires. SERCOSI. Programme industrialisé 1968. Etudes de façades. Externat", par E. Beaudouin et P. Fournier, 10 décembre 1968.
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Eugène Beaudouin, Autr. P. Fournier
IVR84_20236300380NUCA



Élévations du bâtiment des logements de fonction, 1er février 1970 (modification du 15 mars 1970), par E. Beaudouin et P. Fournier (AC Issoire. Carton "lycée Murat", non coté). Le décor des pignons doit,



Vue depuis le sud du boulevard Pasteur : le gymnase municipal du quartier de Murat, puis les pignons du lycée qui offrent à la vue le décor



Vue depuis le nord du boulevard Pasteur sur le lycée dont le bâtiment des logements de fonction est le plus élevé et le plus proche de la voie, suivant un schéma

suivant la commande des architectes, être visible depuis le boulevard et refléter et s'intégrer au "caractère rude" du climat et du paysage
Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Eugène Beaudouin, Autr. P. Fournier
IVR84_20236300216NUCA



Vue sur l'entrée : à droite, bâtiment des logements de fonction (dont le pignon porte, sous l'isolation récente, une partie de l'oeuvre du 1% artistique commandée en 1968).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300283NUCA

du 1% artistique avant que l'isolation par l'extérieur ne les recouvre.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300282NUCA



Depuis le chemin de Verrières, vue sur les bâtiments d'internat dénotant une implantation centrifuge sur la parcelle.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300281NUCA

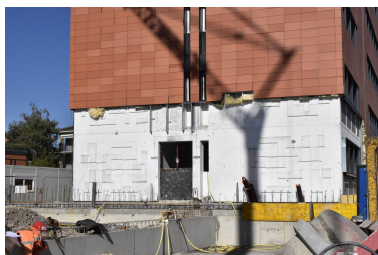
commun par exemple au lycée de Beauregard à Montbrison.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300284NUCA



Le lycée depuis le chemin de Verrières. Sur un coteau bien exposé, dans un quartier pavillonnaire. Le plus haut des bâtiments est celui des logements de fonction. En contrebas, le bâtiment des cuisines et réfectoire.
À droite, amorce du bâtiment d'internat, d'où la vue, comme depuis le bâtiment des logements de fonction, est panoramique.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300280NUCA



Pour l'agrandissement du lycée, la façade d'isolation a dû être démontée, mettant à nu la façade initiale, avec ses allèges revêtues de panneaux de grès-cérame.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300279NUCA



Fragment d'un décor d'un pignon (1% artistique), devenu invisible depuis qu'il a été enveloppé d'un revêtement isolant.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300217NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

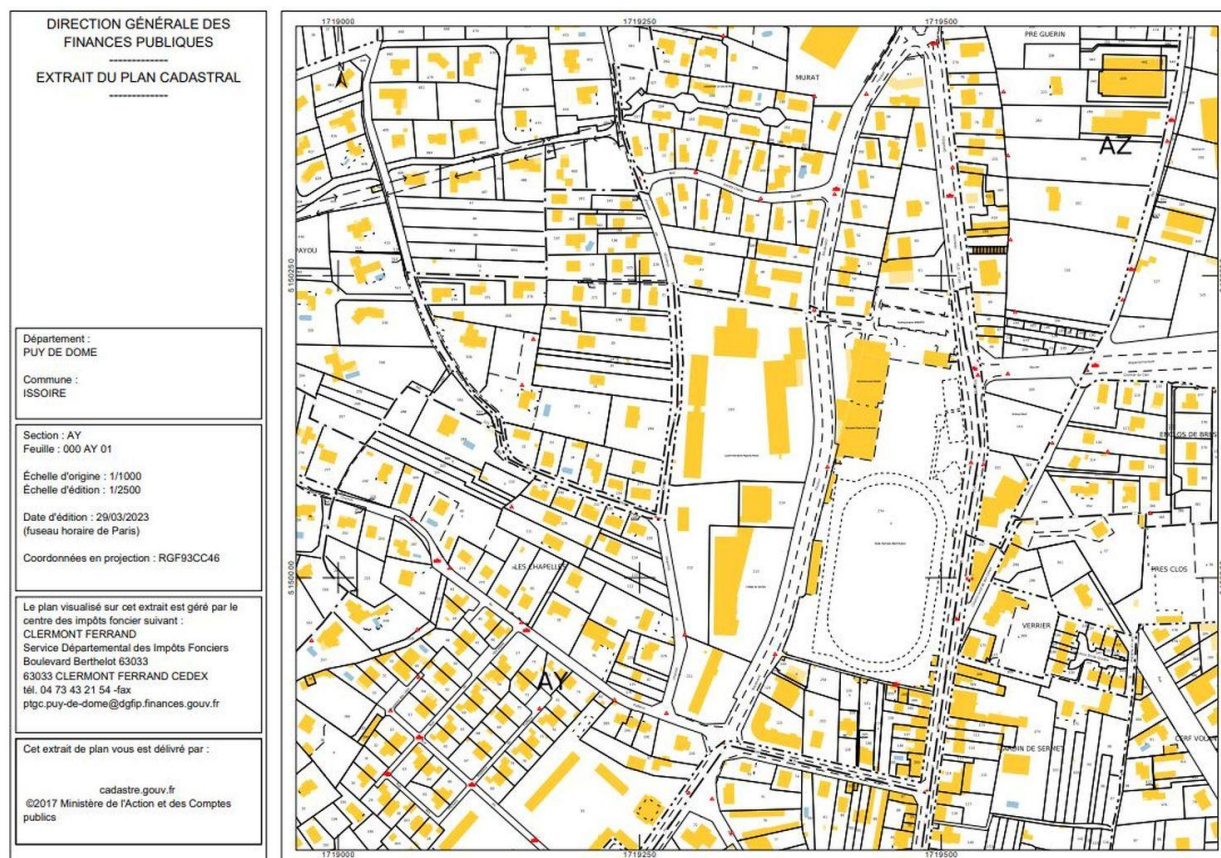
Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)
Lycées publics en espace urbain (1802-1988) (IA00141405) Auvergne, Puy-de-Dôme, Ambert,

Oeuvre(s) contenue(s) :

Bas-reliefs : Espaces variables (IM63009123) Auvergne, Puy-de-Dôme, Issoire, 27 boulevard Pasteur

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



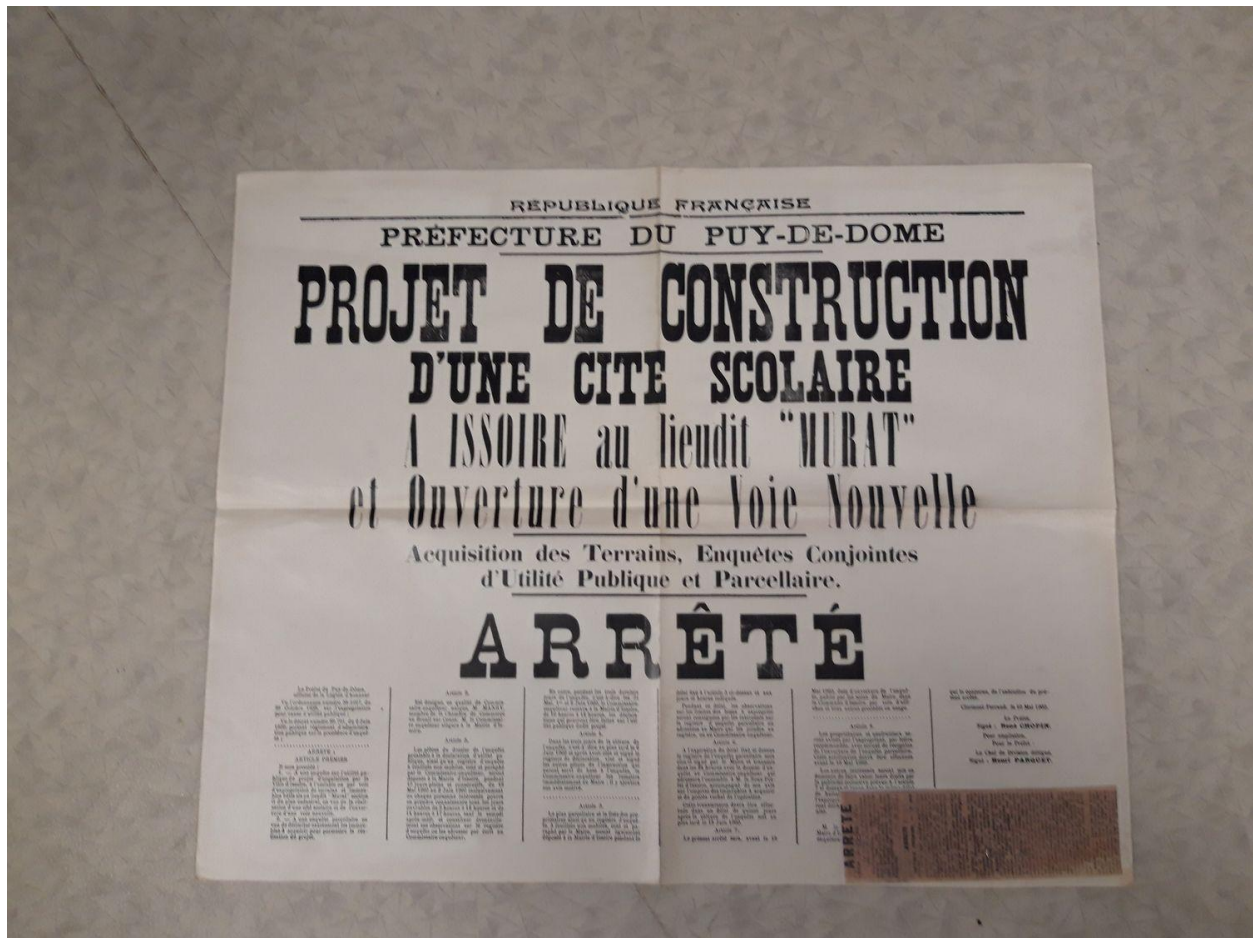
Extrait du plan cadastral, 2017. Où l'on voit que le noyau de ce quartier résidentiel traversé d'un raccordement à l'ancienne route nationale (actuelle autoroute), est constitué du lycée, (les bâtiments enserrant une cour centrale), de gymnases municipaux, d'une école maternelle, d'un collège et d'un stade.

IVR84_20236300285NUDA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service du cadastre

© Ministère des finances, CIDEF, Service du cadastre

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Affiche, arrêté d'enquête d'utilité publique, 10 mai 1960.

Référence du document reproduit :

- **AC Issoire. Lycée Murat. Carton 4 (1955-1966).**
AC Issoire. Non coté. Lycée Murat. Carton 4 (1955-1966).
AC Issoire : Non coté.

IVR84_20236300278NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

© Archives communales d'Issoire

communication libre, reproduction soumise à autorisation



"Etudes préliminaires. SERCOSI Programme industrialisé 1968. Plan de situation", avec indication de l'emplacement projeté du lycée : en face d'un stade, à la suite d'une école, sur un boulevard d'accès à la route nationale (en devenir), 10 décembre 1968 (AC Issoire. Non coté. Lycée Murat, carton 7).

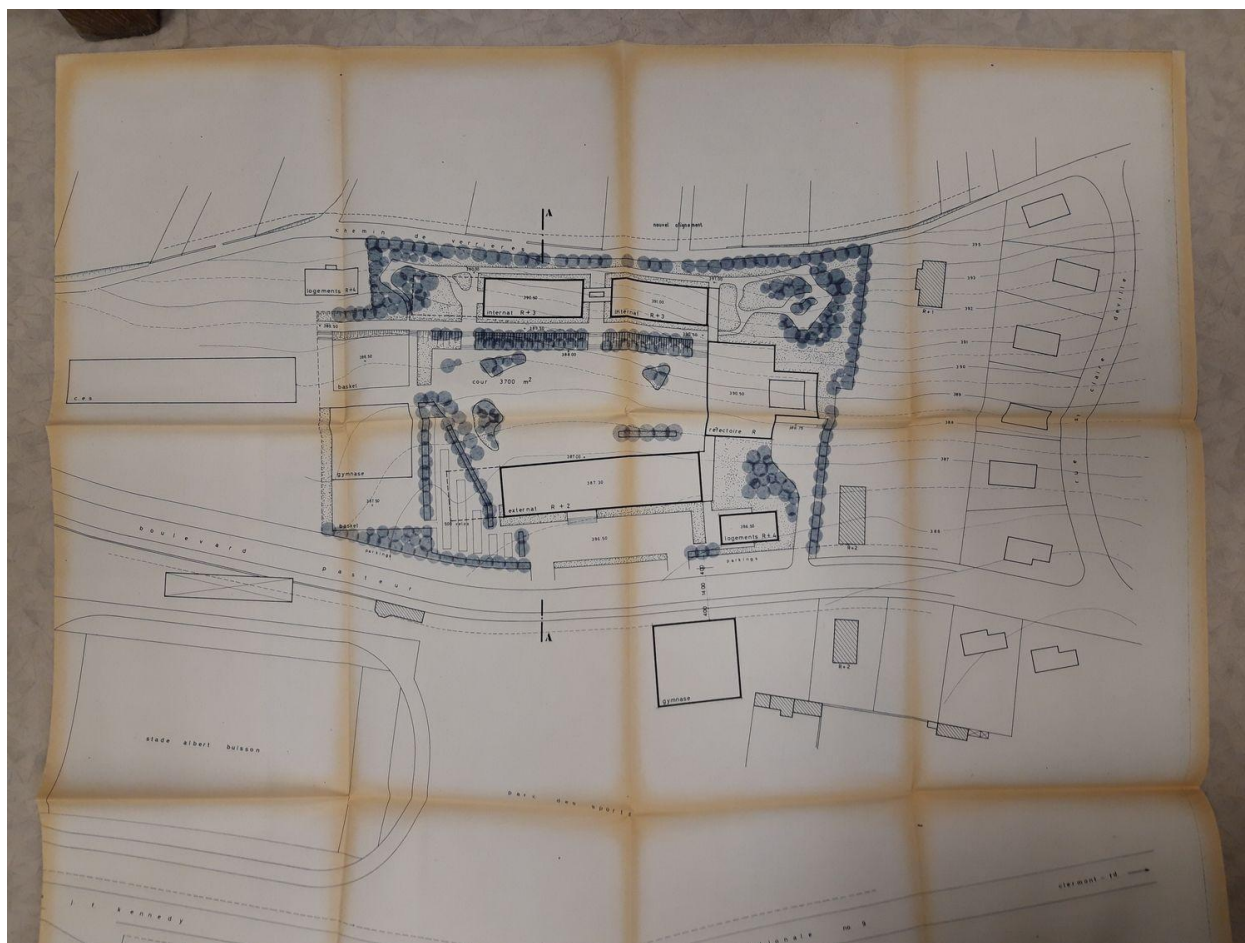
IVR84_20236300219NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Archives communales d'Issoire

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan-masse, par E. Beaudouin et P. Fournier, 10 décembre 1968.

Référence du document reproduit :

- **AC Issoire. Non cotés. Lycée Murat. Cartons 7 (1968-1969) et 8 (1962-1970).**
AC Issoire. Non cotés. **Lycée Murat.** Cartons 7 (1968-1969) et 8 (1962-1970) : construction.
AC Issoire : Non cotés. (Lycée Murat, carton 7, carton 8).

IVR84_20236300275NUCA

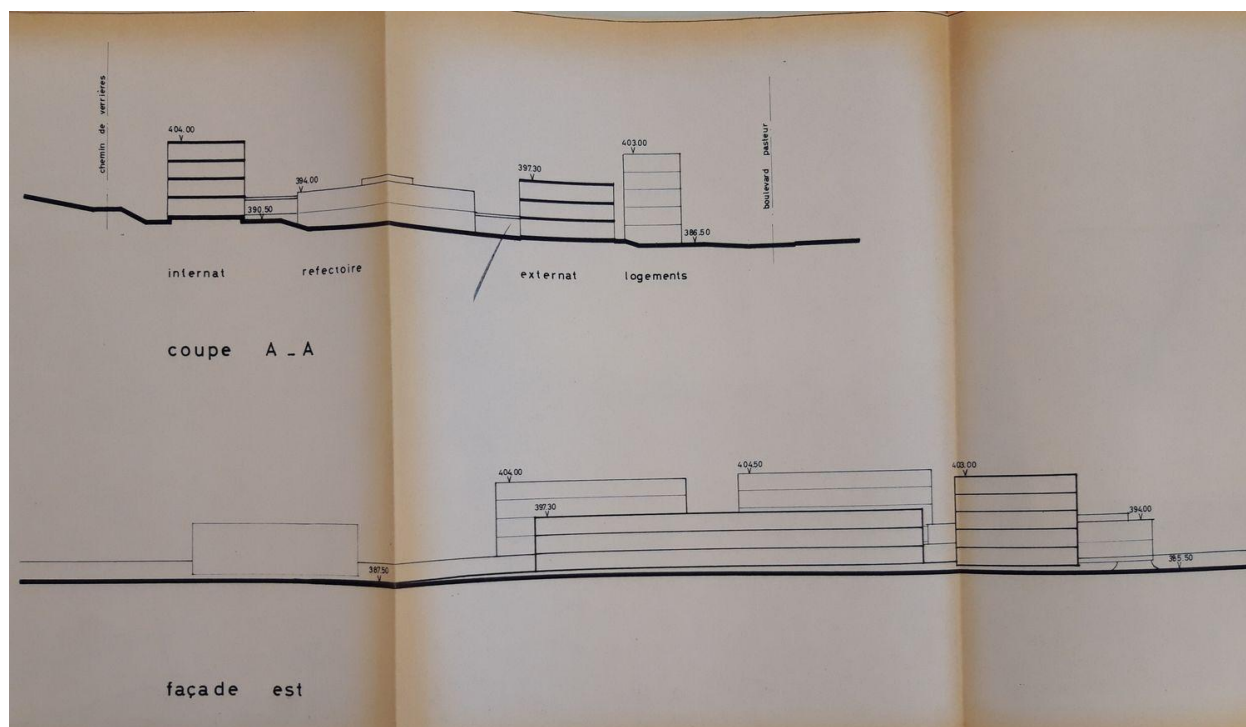
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Eugène Beaudouin, P. Fournier

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales d'Issoire

communication libre, reproduction soumise à autorisation



"Etudes préliminaires. Façades et coupes générales. SERCOSI. Programme industrialisé 1968", par E. Beaudouin et P. Fournier, décembre 1968.

Référence du document reproduit :

- **AC Issoire. Non cotés. Lycée Murat. Cartons 7 (1968-1969) et 8 (1962-1970).**
 AC Issoire. Non cotés. **Lycée Murat.** Cartons 7 (1968-1969) et 8 (1962-1970) : construction.
 AC Issoire : Non cotés. (Lycée Murat, carton 7, carton 8).

IVR84_20236300277NUCA

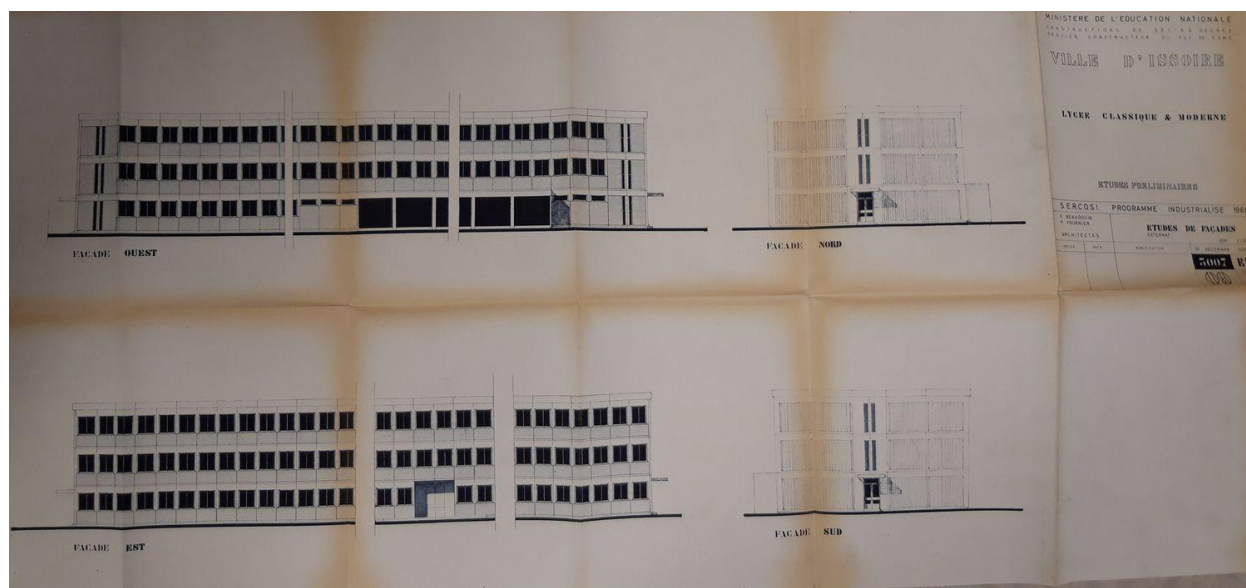
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Eugène Beaudouin, P. Fournier

Date de prise de vue : 2020

© Archives communales d'Issoire

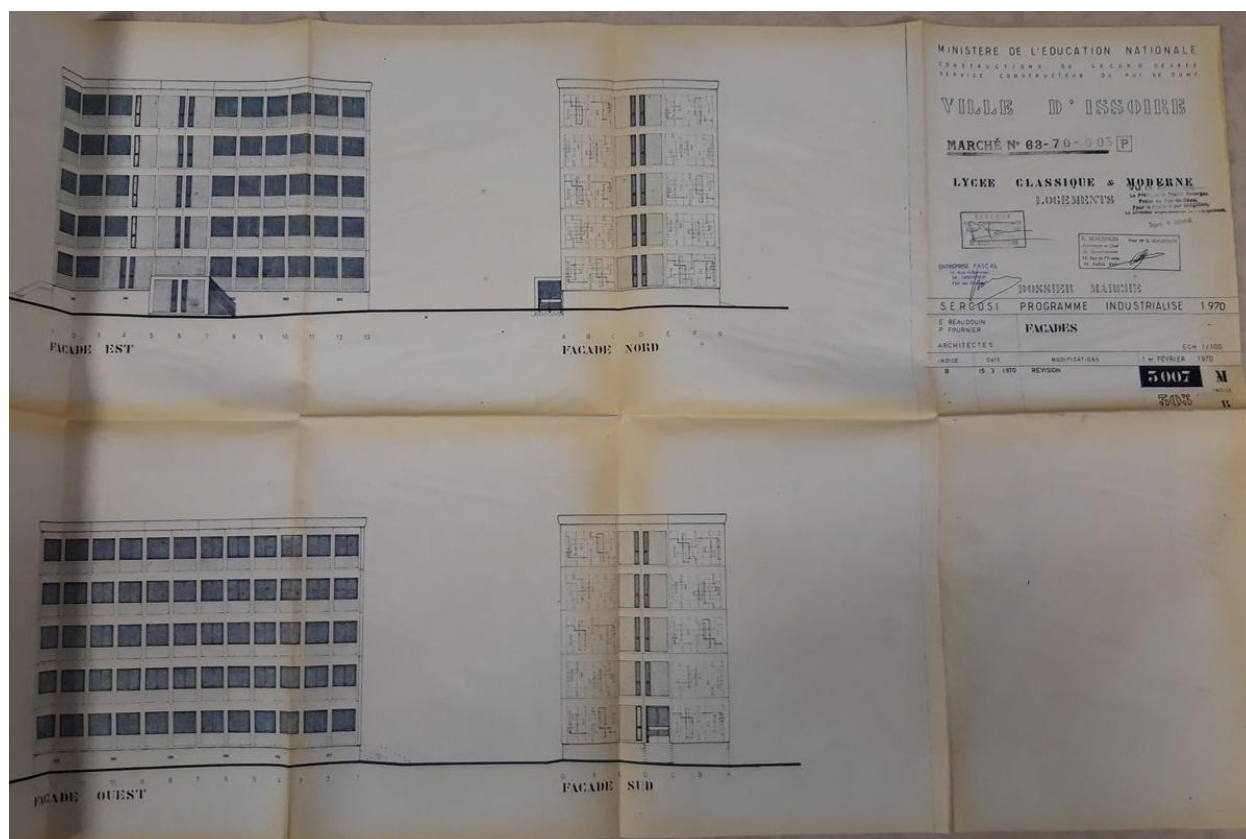
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Référence du document reproduit :

- **AC Issoire. Non cotés. Lycée Murat. Cartons 7 (1968-1969) et 8 (1962-1970).**
AC Issoire. Non cotés. **Lycée Murat.** Cartons 7 (1968-1969) et 8 (1962-1970) : construction.
AC Issoire : Non cotés. (Lycée Murat, carton 7, carton 8).

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Élévations du bâtiment des logements de fonction, 1er février 1970 (modification du 15 mars 1970), par E. Beaudouin et P. Fournier (AC Issoire. Carton "lycée Murat", non coté). Le décor des pignons doit, suivant la commande des architectes, être visible depuis le boulevard et refléter et s'intégrer au "caractère rude" du climat et du paysage

IVR84_20236300216NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Auteur du document reproduit : Eugène Beaudouin, P. Fournier

Date de prise de vue : 2021

© Archives communales d'Issoire

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis le sud du boulevard Pasteur : le gymnase municipal du quartier de Murat, puis les pignons du lycée qui offraient à la vue le décor du 1% artistique avant que l'isolation par l'extérieur ne les recouvre.

IVR84_20236300282NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue depuis le nord du boulevard Pasteur sur le lycée dont le bâtiment des logements de fonction est le plus élevé et le plus proche de la voie, suivant un schéma commun par exemple au lycée de Beauregard à Montbrison.

IVR84_20236300284NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue sur l'entrée : à droite, bâtiment des logements de fonction (dont le pignon porte, sous l'isolation récente, une partie de l'oeuvre du 1% artistique commandée en 1968).

IVR84_20236300283NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Depuis le chemin de Verrières, vue sur les bâtiments d'internat dénotant une implantation centrifuge sur la parcelle.

IVR84_20236300281NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée depuis le chemin de Verrières. Sur un coteau bien exposé, dans un quartier pavillonnaire. Le plus haut des bâtiments est celui des logements de fonction. En contrebas, le bâtiment des cuisines et réfectoire. À droite, amorce du bâtiment d'internat, d'où la vue, comme depuis le bâtiment des logements de fonction, est panoramique.

IVR84_20236300280NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



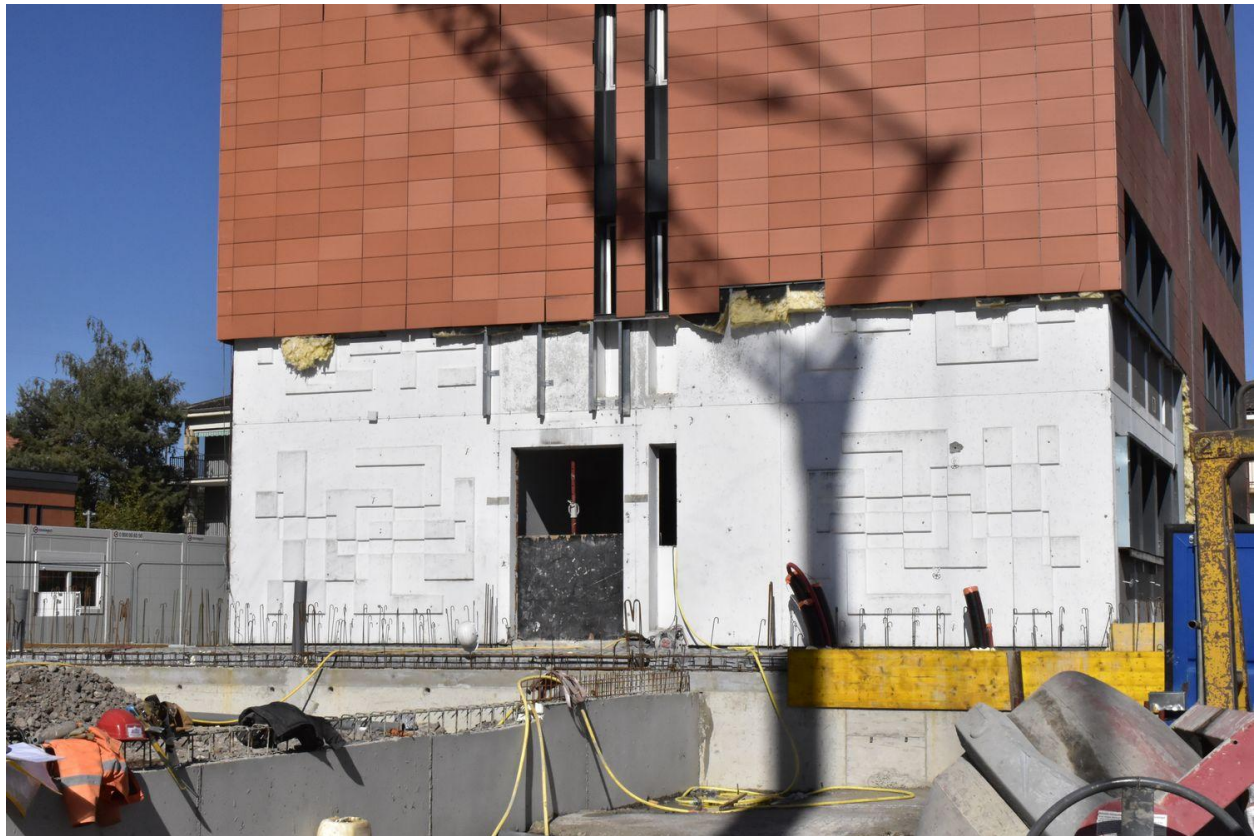
Pour l'agrandissement du lycée, la façade d'isolation a dû être démontée, mettant à nu la façade initiale, avec ses allèges revêtues de panneaux de grès-cérame.

IVR84_20236300279NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Fragment d'un décor d'un pignon (1% artistique), devenu invisible depuis qu'il a été enveloppé d'un revêtement isolant.

IVR84_20236300217NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation